

Marseille, le 14 novembre 2018

Centre d'Affaires La Valentine  
✉ 7 montée du Commandant de Robien  
13011 MARSEILLE  
Tel :06.73.05.86.06  
📧 [contact@triathlonpaca.com](mailto:contact@triathlonpaca.com)

Mesdames, Messieurs les Présidents des clubs  
de la Ligue Provence Alpes Cote d'Azur

**OBJET** : Candidatures à l'arbitrage saison 2019

Mesdames, Messieurs les Présidents,

Nous vous prions de trouver ci-joint les documents et informations concernant les candidatures à l'arbitrage pour la saison 2019, comme prévu par la Réglementation Sportive FFTRI et le Règlement Intérieur de la Ligue.

Il vous appartient de les diffuser parmi vos adhérents pour permettre à certains d'entre eux d'être candidat à la fonction d'arbitre.

Votre club respectera ainsi le quota d'arbitre défini pour la saison 2019 (calculé sur le nombre de licenciés au 31 août 2018 transmis sur un autre fichier). Pour vous faciliter la tâche, les arbitres 2018 reçoivent également les modalités d'inscription pour les sessions de formation 2019. Cependant, vous restez référent de leur engagement, et votre club devra, avec l'adhérent concerné, répondre à un éventuel manquement aux règles de fonctionnement de la CRA.

**Parmi celles-ci figurent le respect strict des procédures d'inscription au stage de formation et l'obligation d'arbitrer sur au moins 3 journées.**

De plus, le club est responsable financièrement du matériel confié aux arbitres appartenant à votre club. En cas de non restitution, ce matériel (veste d'arbitre) vous sera facturé par la Ligue Provence-Alpes-Côte-D'azur de Triathlon.

Nous vous invitons à utiliser préférentiellement la messagerie Internet pour échanger et nous contacter si plus d'informations vous paraissent nécessaires.

Restant à votre disposition,  
Cordialement,

Isabelle OREGGIA  
Présidente de la Commission Régionale  
d'Arbitrage Provence-Alpes-Côte-D'azur  
de Triathlon

